

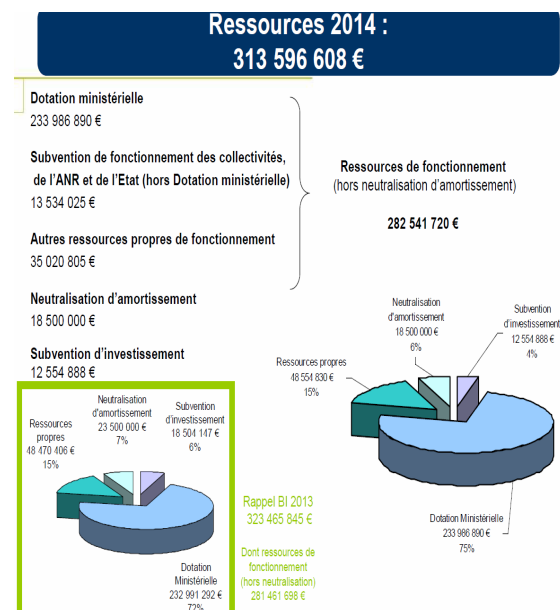
Conseil d'administration de l'université de Nantes du 13 décembre 2013

Lise Caron (SNTRS-CGT) élue au Conseil d'administration de l'université de Nantes

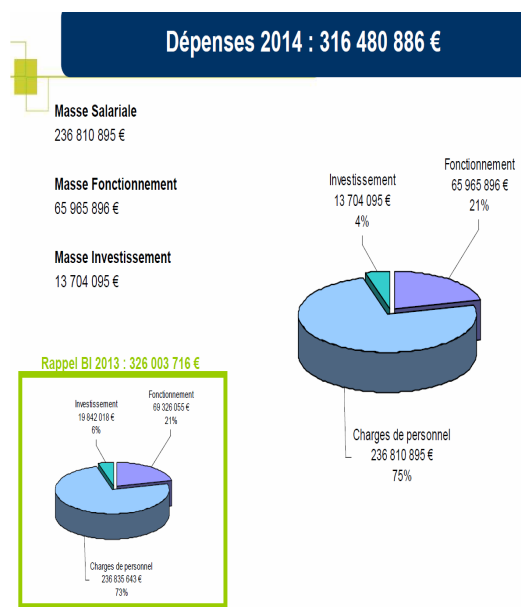
Le budget initial 2014 de l'université de Nantes s'inscrit dans la logique du Plan de Retour à l'Équilibre Budgétaire amorcé en 2013 et négocié avec le recteur : **Gels de postes, réduction de l'offre de formation et diminution des investissements**

Les chiffres marquants

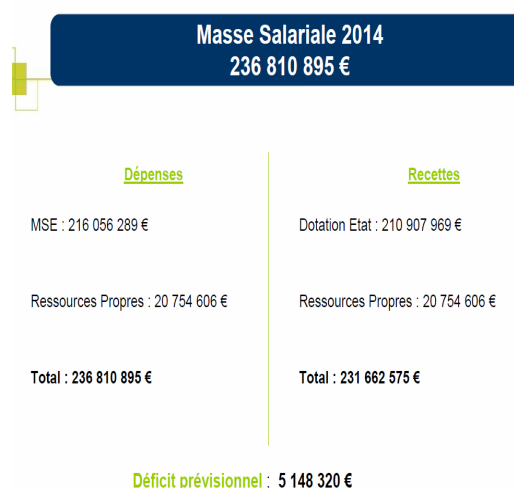
Ressources 2014:



Dépenses



Déficit de la masse salariale sur dotation d'Etat



Diminution des crédits d'investissement



Sources budgétaires séance du conseil d'administration du 13 décembre

Pour assurer l'équilibre du budget 2014, les préconisations du cabinet de la présidence sont
 -de prendre les 888 760€ nécessaires aux investissements sur le fonds de roulement qui ne représente plus que 5 jours de dépenses décaissables.

- de négocier avec le ministère pour récupérer 400 000€ de dotation exceptionnelle de l'Etat promise en 2013

-et que l'université poursuive sa politique d'austérité

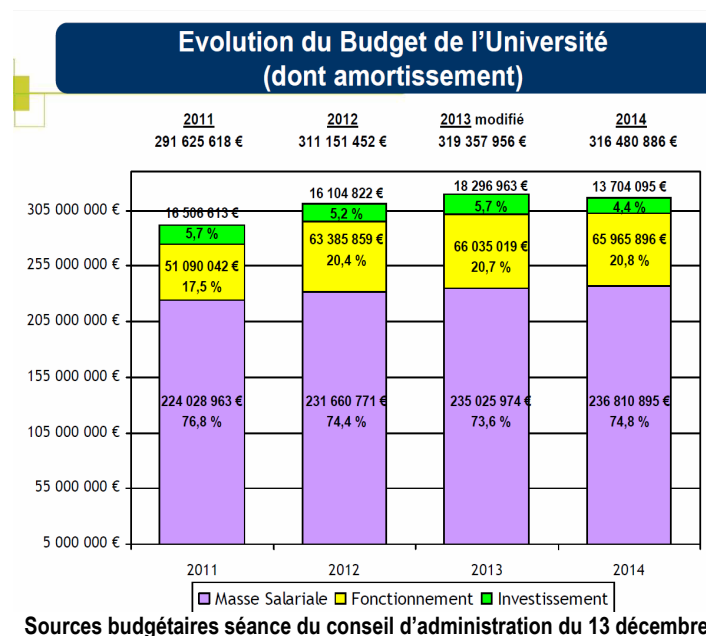
Et donc :

- Maintien des gels de postes, ce qui signifie pas de création nouvelle et pas de remplacement, par exemple suite à un détachement ou à un congé parental. Le gel est estimé à 50 postes enseignants chercheurs et 26 postes de Biatss (titulaires et contractuels).

- Calcul des dotations des composantes sur la même base qu'en 2013 (effectifs étudiants au 15/01/2013)

- Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) : les diminutions de budgets seront entérinés par les composantes elles-mêmes

Mais bon, cela ne s'arrange tout de même pas...



Pour aller dans le sens d'une autonomie voulue par le gouvernement, les efforts de recherche de ressources propres doivent être encouragés. Le MEDEF a exprimé sa satisfaction pendant le conseil. Il souhaite que les entreprises soient plus impliquées dans les choix de formation et de projets de recherche.... Et donc la progression des ressources propres pour le budget prévisionnel 2014 par rapport au prévisionnel 2013 est de : + 1,6 M€ soit 4,7% de progression. Quelques exemples (entre le réalisé 2012 et la prévision 2014) : Formation Continue : progression des recettes de 11,1 % (+ 1M€) ; Taxe d'apprentissage : progression des recettes de 10,4 % (+ 322 k€).

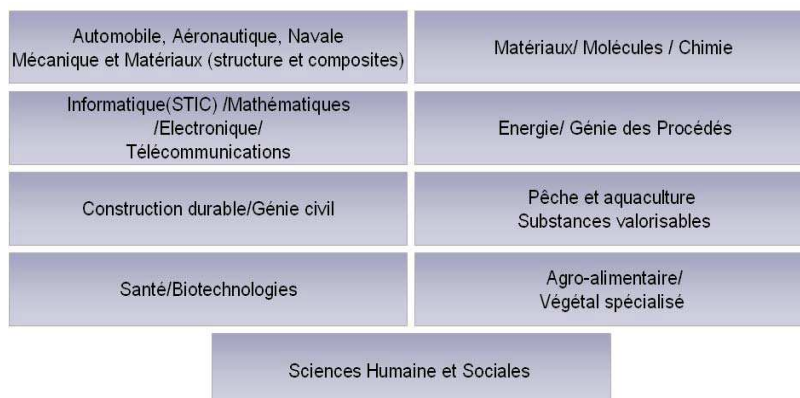
Ce n'est pas une privatisation de l'université, mais plutôt le dévoiement du service public de l'enseignement du supérieur ainsi que des laboratoires de recherche publique au bénéfice d'intérêts privés. La masse salariale des scientifiques représente plus de 75% du budget de l'université, les entreprises ont ainsi une manne d'intelligence très bon marché.....

Pour essayer de capter des financements d'entreprises, l'Université va optimiser ses relations avec le « tissu économique » par un dispositif organisationnel de découpage par filières que l'on retrouve dans

les instances régionales comme le Conseil Régional, le Conseil Général, Nantes Métropole, la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie. L'objectif est « d'homogénéiser ces relations avec les différents domaines de compétence de l'université (formation, recherche, innovation), et de faire le lien avec les instances régionales et nationales ».

Et donc, l'université met en place des coordinateurs de filière dont la fonction est la mise en place et l'animation de la filière pour répondre à une problématique ou un besoin venant de l'industrie ou d'une façon générale des entreprises. Le fonctionnement de la filière repose sur le besoin économique qui peut être renforcé par l'offre universitaire. Ces mesures entrent dans l'objectif de développer les ressources propres, principalement celles de la formation continue et celles liés aux activités de recherche (contrats, dépôts de brevets, etc.). Et voilà pourquoi le MEDEF applaudit !

Les 7 filières instituées à l'université de Nantes



Source séance du conseil d'administration du 13 décembre

Mais alors, quels liens avec la SATT Grand Ouest ? Les rouages de la valorisation se compliquent....

Objectif avancé pour la recherche : affirmer l'excellence au service de l'économie régionale

Thématiquement, l'Université de Nantes se développe autour de 4 axes prioritaires : Sciences et techniques de l'information et de la communication, Santé, Matériaux et Mer où on retrouve les thématiques de la « spécialisation intelligente » préconisée par la région des Pays de la Loire et les thématiques retenues pour les investissements d'avenir. Cela se concrétisera par une politique de soutien en ressources humaines, notamment par des cofinancements de doctorants et postdoctoraux au Labex, et autres EX-. (Une ou deux autres thématiques émergentes dont SHS pourront aussi avoir quelque soutien...).

L'université de Nantes n'a la main sur les investissements d'avenir, ni sur les financements régionaux. Elle n'a, par ailleurs, aucune marge financière pour assumer sa propre politique. Elle ne peut donc que se plier aux choix des politiques régionales et du commissariat général aux investissements (sous la responsabilité du 1^{er} ministre), sauf si elle rue dans les brancards comme a pu le faire la présidente de l'université de Montpellier III. Celle-ci a ainsi pu négocier des avancées budgétaires, empêchant la fermeture de l'antenne de Béziers.

L'emploi

L'Université a des possibilités d'emploi qu'elle n'utilise pas dans son intégralité. En effet, dans le budget initial de 2014 est prévu un

- Plafond d'Emplois payés sur la subvention d'Etat : 3281 équivalent temps plein travaillé ou ETPT soit 2685,84 ETPT de titulaires et 594.72 ETPT de contractuels (CDI et CDD)
- Plafond d'Emplois payés sur les ressources propres (contrats, région, ANR...) : 395,01 ETPT de contractuels

- Soit un total de 3676,01 ETPT dont 1019 ETPT de contractuels

Entre 2014 et 2013, l'université s'est vu attribuer un plafond d'emplois de titulaires de + 56.72 ETPT qui dans les faits ont été converti en « postes gelés ». Concernant les contractuels, le budget initial 2014 annonce une perte de -65,16 ETPT payés sur subvention d'Etat, et -13,56 ETPT sur ressources propres. Globalement, la présidence de l'université entérine une diminution de l'emploi sur l'établissement et ce sont les contractuels les premiers touchés.

Selon les dernières informations du ministère (CNESER 16 décembre 2013), les dotations 2014 annoncées par le ministère pour l'université de Nantes seraient de 211 095 130€ de masse salariale et 23 813 225 € de fonctionnement soit une dotation globale de 234 908 355€. Le compte n'y est toujours pas.

Cinq emplois seraient attribués au titre du rééquilibrage des dotations. Cependant, l'université de Nantes est en réalité sous dotée de plus de 200 emplois, et cette hémorragie n'est pas prête de s'arrêter puisque le gouvernement, sans opposition réelle de la présidence de l'université, poursuit sa politique d'austérité. Cela se traduira par une détérioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels et d'études pour les étudiants.

La mobilisation des personnels et les étudiants est nécessaire pour que les élus de la liste intersyndicale¹ puissent faire entendre leur voix. La mise en place d'une autre politique ne pourra se faire qu'à cette condition.

Vote : la CGT a voté contre le budget initial 2014 de l'université de Nantes.

Nantes, le 8 janvier 2014

¹ La liste « Ensemble pour le service public d'enseignement et de recherche » rassemble la Ferc-Sup-CGT, le SNTRS-CGT, le Sgen-CFDT, le SNPRES-FO et le Snasub-FSU. Elle a remporté cinq sièges au sein du collège B et un siège au sein du collège Biatoss, au conseil d'administration de l'université de Nantes, lors des élections de mars 2012. Le Conseil est constitué de 30 membres dont 22 élus par les personnels et els étudiants.